

Aider à l'arrêt du tabac pendant la grossesse, cela a peut-être un coût



Le principe d'incitations financières pour aider les patients à se défaire de leurs addictions fait l'objet de beaucoup de travaux. Il est fondé sur l'idée que des « récompenses » favorisent l'adoption de comportements favorables à l'arrêt de la consommation du produit concerné. Certains travaux ont ainsi suggéré que des incitations financières pourraient aider les femmes enceintes à arrêter de fumer.

Toutefois, faute de preuves incontestables de son efficacité, ce type d'approche n'est pas encore répandu.

Essai d'incitation financière ajustée à la durée de l'abstinence

Une équipe publie les résultats d'un essai randomisé mené dans 18 maternités françaises et ayant inclus au total 460 femmes enceintes fumant au moins 5 cigarettes par jour (ou au moins 3 cigarettes « roulées »), à moins de 18 semaines de grossesse. L'objectif de l'étude était d'évaluer l'efficacité d'une incitation financière progressive. Pour cela, les patientes souhaitant arrêter de fumer étaient randomisées en 2 groupes. Les unes, constituant le groupe témoin (n = 229), recevaient un bon de 20 € pour chaque visite de contrôle. Le montant total de la récompense dépendait du nombre de consultations honorées, avec un maximum de 120 € pour 6 visites. Les autres (n = 231) obtenaient des bons supplémentaires à chaque consultation, dont la valeur augmentait avec la durée de l'abstinence.

La somme totale dépendait donc du nombre de visites (20 € à chacune d'elles) et de la durée de l'abstinence (somme progressivement croissante en fonction de la durée). A chaque visite, il était procédé à une mesure du monoxyde de carbone dans l'air expiré. En cas d'abstinence continue de la 1^{ère} à la 6^{ème} consultation, le montant total de l'incitation était de 520 €.

Des effets positifs sur le taux d'abstinence continue et sur la santé des nouveau-nés

Il faut admettre que les effets de l'incitation financière progressive semblent convaincants : le taux d'abstinence continue est en effet supérieur dans ce groupe (16 % vs 7 % ; Odds Ratio OR 2,45 ; intervalle de confiance à 95 % 1,34 à 4,49), ainsi que le taux de prévalence ponctuelle à chaque consultation (4 fois supérieur). Le délai moyen de rechute y est plus long (visite 5 pour le groupe avec incitation progressive, visite 4 pour le groupe témoin) et le craving (envie irrésistible de fumer) inférieur. Enfin, les patientes du groupe « *incitation progressive* » ont fumé en moyenne 163 cigarettes de moins pendant le suivi. Le bénéfice de l'intervention est constaté aussi de manière indirecte chez les nouveau-nés, avec une réduction de 7 % du risque de complications néo-natales (4 nouveau-nés vs 18) et un nombre plus important de nouveau-nés dont le poids de naissance est $\geq 2,5$ kg.

Les auteurs suggèrent d'autres travaux pour évaluer l'efficacité de la démarche après l'accouchement, et, pour lutter contre le tabagisme passif, sur les conjoints fumeurs.

Dr Roseline Péluchon

RÉFÉRENCES

Berlin I et coll.: Financial incentives for smoking cessation in pregnancy: multicentre randomised controlled trial.

BMJ 2021;375:e065217. doi.org/10.1136/BMJ-2021-065217

SUR UN THÈME PROCHE

Quelques dollars pour arrêter de fumer

COMMUNIQUÉS

- Papillomavirus humains : +6000 nouveaux cancers chaque année
- Mieux connaître le cannabis et ses conséquences pour mieux accompagner vos patients via notre Espace Cannabis
- Sevrage tabagique chez l'asthmatique : pour un nouveau souffle
- Medaviz : une solution qui répond aux besoins des praticiens et du système de santé français
- Sevrage tabagique et sommeil : ce qui ne nuit pas

DPC : NOS FORMATIONS E-LEARNING

- Suicide : comment dénouer la crise ?
- Prise en charge des troubles mentaux : la place du généraliste
- Vaccination : comment convaincre vos patients ?
- L'enfant : suivi du développement
- Multimorbidité : comment suivre les patients polyopathologiques en médecine générale ?
- Sevrage tabagique : prise en charge de vos patients

VOS RÉACTIONS

 Réagir

Soyez le premier à réagir !

Les réactions aux articles sont réservées aux professionnels de santé **inscrits**

Elles ne seront publiées sur le site qu'après modération par la rédaction (avec un délai de quelques heures à 48 heures). Sauf exception, les réactions sont publiées avec la signature de leur auteur.

 RÉAGIR À CET ARTICLE

Paramètres des cookies